



# PROCES VERBAL

Séance du 29 novembre 2024 à 18h30  
Salle du conseil

## Mairie de Navès 81710

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre inscrit par la loi, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre CALMELS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présents : Pierre CALMELS, Guillaume BARBARA, Valéry CANREDON, Michel COURTOIS, Audrey COUSINIÉ, Antoine DELESALLE, Julien DO, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIÈRE, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD.

Absents : Catherine COSENZA (pouvoir à Véronique GUIBAUD), Nathalie DENJEAN (pouvoir à Pierre CALMELS), Isabelle PONT, Bernard STREHAIANO.

Nombre de votants : 13

Monsieur Antoine DELESALLE est désigné secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

- **Compte-rendu de la séance du 07 novembre 2024 :**

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Attribution du projet photovoltaïque (AMI) : délibération**

Monsieur le Maire informe des entretiens avec les responsables des Sociétés Wattéos et StreamSolar le 19 novembre 2024 en mairie. Il présente les offres de chacune d'elles pour les trois sites proposés : la Place Marc COUSINIÉ (construction d'une halle), le boulodrome (construction d'un appartement) et les terrains au stade municipal (ombrières et centrale au sol sur le parking, centrale au sol à côté des vestiaires).

➤ Délibération N° 42\_24\_D

**Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), Attribution du projet photovoltaïque.**

Monsieur le Maire rappelle le suivi de la procédure concernant l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le projet photovoltaïque sur trois sites de la commune de Navès.

Vu le dépôt du dossier le 30 juillet 2024,

Vu la date limite de remise des plis fixée au 30 septembre 2024,

Vu la réunion d'ouverture des plis et du choix des candidats retenus par la commission d'appel d'offres le 08 octobre 2024,

Vu la demande faite, le 18 octobre 2024, aux entreprises retenues de compléments d'informations et convocation pour un entretien,

Vu les réponses aux demandes de compléments d'informations le 14 novembre 2024,

Vu les entretiens effectués le 19 novembre 2024,

Vu l'avis favorable des Territoires Solaires Occitans (wattéos),

Vu la présentation de l'offre de Territoires Solaires Occitans (Wattéos),

Il est demandé à Monsieur le Maire des compléments d'information à transmettre au candidat, Territoires Solaires Occitans ; notamment, sur les modalités d'engagement de la commune et à partir de quelle étape la commune ne peut plus se désengager du projet sans dédommagement.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 2 voix contre :

- accepte le choix de l'entreprise Territoires Solaires Occitans (Wattéos) à condition que cette dernière réponde aux compléments d'informations demandés suite à la présentation du projet.
- demande à Monsieur le Maire de le tenir informer du dossier en temps voulu.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

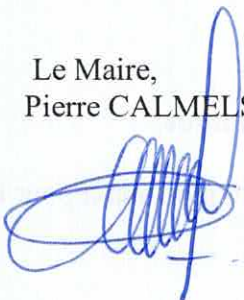
• **Questions diverses :**

Néant

- Rappel : le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 05 décembre 2024 à 20h30.

L'ordre du jour étant vu, la séance est levée à 19h30..

Le Maire,  
Pierre CALMELS.



Le secrétaire de séance,  
Antoine DELESALLE.

